CONTRAT DE TRANSITION 2023 -2024

Comité de Baie

23 janvier 2024

1. Retour sur le Bilan 2015-2022
2. Présentation du Contrat de Transition 2023-2024
3. Etat d'avancement opérationnel et financier des actions
4. Quelle suite pour le Contrat de transition 2023-2024 ?
5. Temps d'échanges et vote
6. Clôture

1. RETOUR SUR LE BILAN 2015-2022

Le Contrat de Baie : un outil fédérateur important pour la préservation de l'écosystème marin

Engagées dans la préservation du patrimoine marin, la Métropole Aix-Marseille Provence (MAMP) et la Ville de Marseille ont signé le Contrat de Baie en 2015 pour une durée de 7 ans.

L'objectif principal de cet outil fédérateur fut de répondre aux forts enjeux environnementaux pesant sur le littoral de près de 160 km de 42 communes (entre Saint-Cyr-sur-Mer à l'Est et Port-Saint-Louis-du-Rhône à l'Ouest).

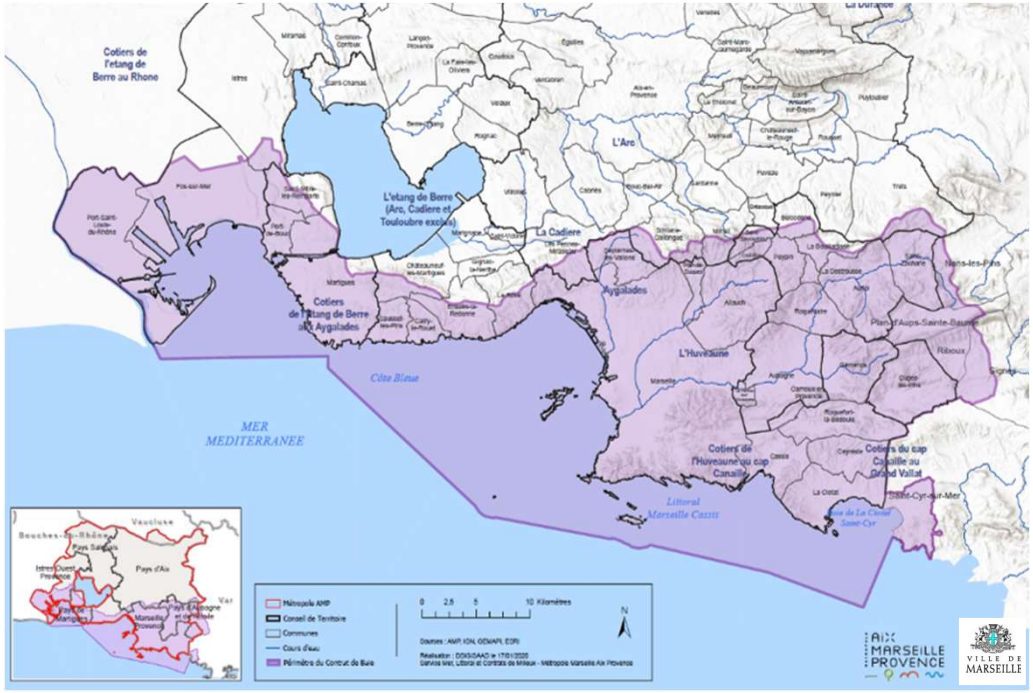

Un plan d'action répondant à divers enjeux

Préserver la qualité des eaux de baignade ainsi que les écosystèmes côtiers

Associer à la démarche le plus grand nombre d'acteurs privés et publics (70 acteurs associés au programme d'action)

Apporter des réponses concrètes aux objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Construire un programme d'actions ambitieux fondé sur l'adhésion volontaire des acteurs

Un bilan positif à l'issue du contrat

En 2022, le Contrat de Baie initial (2015-2022) est arrivé à échéance. Le bilan très positif a été présenté en Comité de Baie, en janvier 2023 à l'ensemble des partenaires et a donné lieu à un document de bilan très complet.

163	70	43	81%	226 M€
Actions engagées	Actions menées à bien	Actions en cours en fin de phase 2	D'avancement opérationnel	Budget engagé total sur 328 M€ prévisionnel

17% des actions n'ont pas pu être lancées. L'écart constaté entre le budget engagé et prévisionnel ayant confirmé que des possibilités de financement étaient encore possibles, le **Contrat de Transition 2023-2024** a donc été élaboré afin de permettre la réalisation de ces actions.

2. PRÉSENTATION DU CONTRAT DE TRANSITION 2023-2024

Assurer la poursuite des 3 défis définis par le comité de Baie

Le Contrat de Transition s'inscrit dans la poursuite de la démarche, du suivi et de l'évaluation des actions du Contrat de Baie sur la période 2023-2024, dernières années couvertes par le 11ème programme d'aide de l'Agence de l'Eau.

Les 3 défis regroupent l'ensemble des opérations dédiées du Contrat et portées par les **25 porteurs d'actions** chargés d'assurer le bon déroulement des **60 actions** avec un **budget prévisionnel total de 38,3 M€.**

Le programme d'actions du Contrat de Baie est complété par des actions dites *pour mémoire* associées à des contrats bilatéraux signés par des organismes avec l'Agence de l'Eau

- 21 opérations
- **30 M€** de budget

Défi 1 : Prévenir et réduire les pollutions en mer et améliorer la qualité des eaux de baignade

- 23 opérations
- **5,9 M€** de budget

Défi 2 : Préserver et restaurer la qualité écologique des milieux littoraux et côtiers

- 16 opérations
- **2,4 M€** de budget

Défi 3 : Organiser la gouvernance du littoral, sensibiliser la population, les usagers et les acteurs du littoral

- 5 opérations
- **203 M€** de budget

Actions pour mémoire

Avancement opérationnel et financier des actions dédiées du Contrat de Transition sur l'année 2023

Les 2/3 des opérations initialement prévues sont en cours de réalisation ou terminées, soit **43 actions** sur les 60 que compte le programme d'actions :

- 9 opérations réalisées
- 34 opérations en cours
- 10 opérations non réalisées mais pas de blocage particulier
- 5 opérations bloquées
- 2 opérations dont les informations non pas été communiquées

Un budget engagé à date de 6 828 810 €

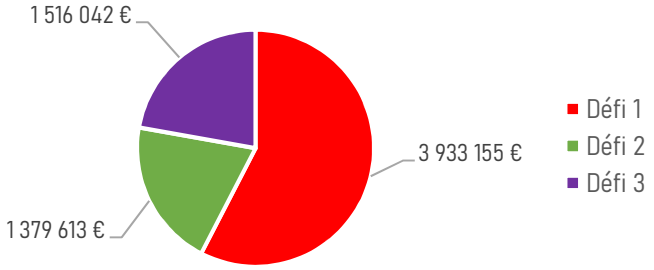

3. ETAT D'AVANCEMENT DES OPÉRATIONS MENÉES

Défi 1 :
Prévenir et réduire les pollutions en mer et améliorer la qualité des eaux de baignade

11 porteurs d'actions

21 opérations

30 M€ de budget prévisionnel

Avancement opérationnel et financier du Défi 1

Les actions du défi 1 permettent d'inscrire le Contrat de Baie dans l'évolution de la réglementation, afin d'assurer le respect des exigences de qualité et de contrôle des eaux de baignade, et d'éviter ainsi toute fermeture temporaire ou définitive de plages.

D'après l'évolution actuelle des actions du Défi 1 nous notons :

- 2 opérations réalisées
- 14 opérations en cours
- 2 opérations non réalisées mais pas de blocage particulier
- 3 opérations bloquées

Un budget engagé à date de 3 933 155€

Zoom sur l'opération de mise aux normes des zones techniques des ports métropolitains (3_1)

31 aires de carénage en activité en 2024 pour les ports de plaisance métropolitains

Zoom sur l'opération de mise aux normes des zones techniques des ports métropolitains (3_1)

Bilan des mises aux normes sur les ports de plaisance métropolitains :

- 11 opérations de mise aux normes effectuées en 2013 dans la cadre de la semi-piétonisation du Vieux Port
- 13 opérations de mise aux normes effectuées entre 2015 et 2022 (Carry-le-Rouet, Port neuf La Ciotat, Sausset-les-Pins, Vallon des Auffes, Madrague de Montredon, Port Abri de Port-Saint-Louis-du-Rhône, Morgiou, Madrague de Gignac, les Goudes, 4 Vieux-Port)
- 1 aire de carénage fermée en 2023 au Frioul
- 1 opération de mise aux normes effectuée en 2023 au Port des Capucins à La Ciotat
- 1 opération de mise aux normes à venir en 2024 au Port de Saint-Jean à La Ciotat
- 1 opération de nouvelle aire de carénage équipée dans le cadre du projet d'extension du Port des Heures Claires à Istres (2024-2025)
- 2 opérations à venir en 2024-2025 portant sur la mise en place d'un traitement plus performant sur deux chantiers de carénage : La Ciotat et Pointe Rouge

Budget moyen de 100 000 €HT par site dédié à la mise aux normes
Financement par l'Agence de l'Eau et la Région SUD à hauteur de 50 %

Zoom sur l'opération de mise aux normes des zones techniques des ports métropolitains (3_1)

Madrague de Montredon – travaux 2020

Zoom sur l'opération de mise aux normes des zones techniques des ports métropolitains (3_1)

Les Goudes – travaux 2022

Zoom sur l'opération de mise aux normes des zones techniques des ports métropolitains (3_1)

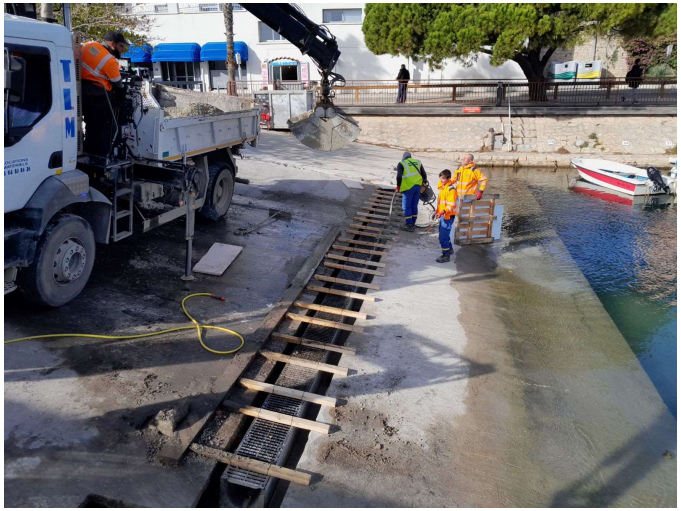

Capucins – travaux 2023

Zoom sur l'opération de mise aux normes des zones techniques des ports métropolitains (3_1)

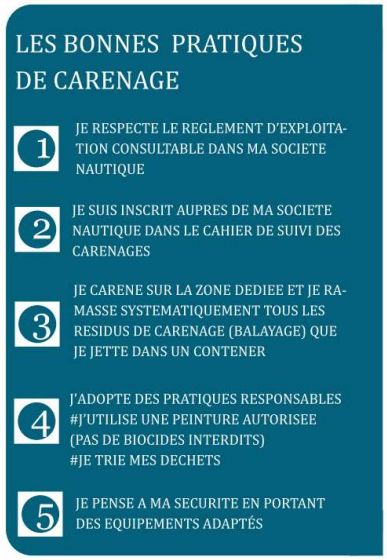

Campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques
Règlement d'exploitation

Zoom sur les démarches de certification "Ports Propres" – Carry et Sausset

Carry-le-Rouet

- Etude diagnostic environnemental (2017)
- Formation des Maîtres de Port et adjoints
- Renouvellement du point propre
- Nouvelle signalétique
- Changement de la cuve à huiles

Audit à réaliser 1er semestre 2024 pour un 1er cycle de certification Ports Propres

Zoom sur les démarches de certification "Ports Propres" – Carry et Sausset

Sausset-les-Pins

- Renouvellement du point propre
- Changement de la cuve à huiles
- Nouvelle signalétique
- Etude diagnostic environnemental
- Formation des agents

Audit à réaliser 1er semestre 2024 pour un 1er cycle de certification Ports Propres

Zoom sur le Contrat de rivière de transition
Bilan et perspectives

Contrat Transitoire

2023-2024

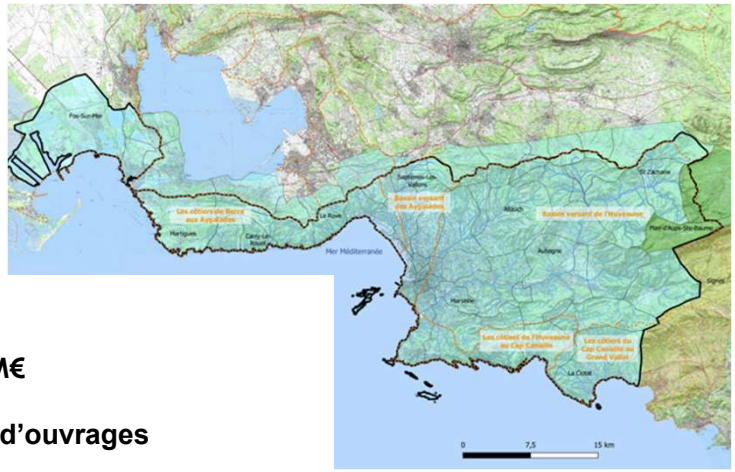

Quelques chiffres

> 48 actions, près de 43M€

> Une dizaine de maitres d'ouvrages

> 35% des actions engagées à l'issue de la 1ère année

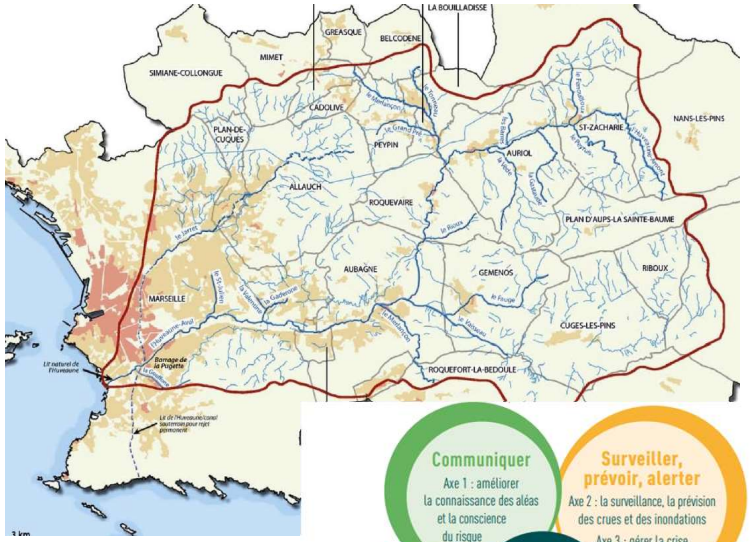

CONTRAT DE RIVIERE DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Contrat transitoire 2023

Travaux sur les STEP et les réseaux eaux usées et pluviales

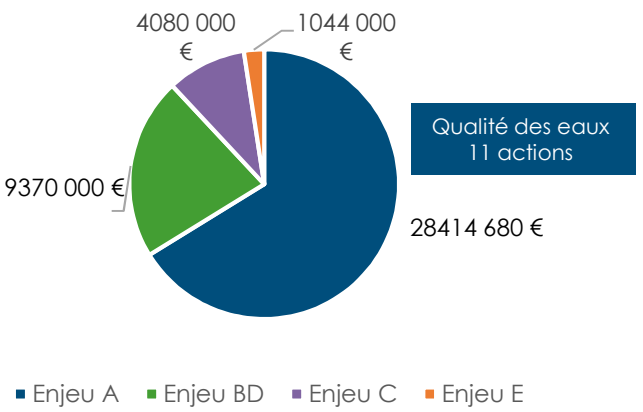

Désimperméabilisation site industriel - Sartorius

Réseaux de suivi : EPAGE HuCA

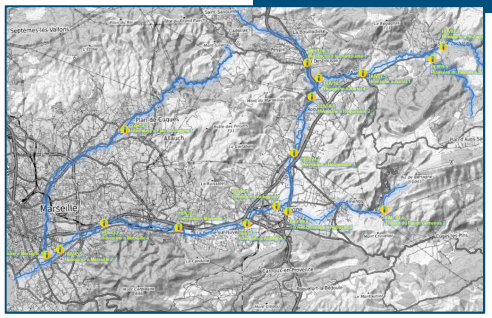

L'enjeu A en quelques chiffres

> Plus de 28M€
> 36% des actions engagées (4/11)
> 6 maitres d'ouvrages
> Depuis 2023 : réflexion sur le BV des Aygalades en lien avec le sujet de la qualité des eaux

CONTRAT DE RIVIERE DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Déchets et milieux aquatiques : des démarches sur l'Huveaune, restant à renforcer, à déployer sur le territoire HuCA

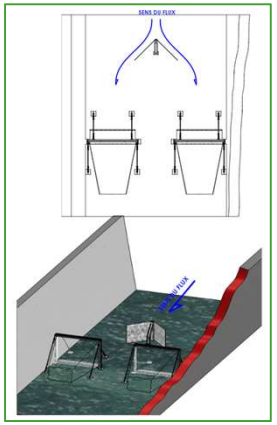

Enjeux

- Qualité, lien pluvial-GEMAPI
- Dégradation du cadre de vie
- Préservation de la biodiversité

Actions

- Stratégie globale à déployer opérationnellement à l'appui d'acteurs déjà mobilisés sur l'Huveaune
- Curatif : nettoyage, piégeage…
- Préventif : réduction à la source
- Sensibilisation

CONTRAT DE RIVIERE DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Contrat transitoire 2023

Travaux d'entretien

Etudes : réflexion Pugette Mer

Eau et aménagement

désimperméabilisation

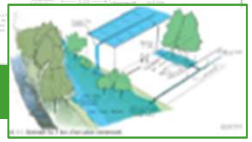

Aménagements GEMA-PI

Valorisation des cours d'eau

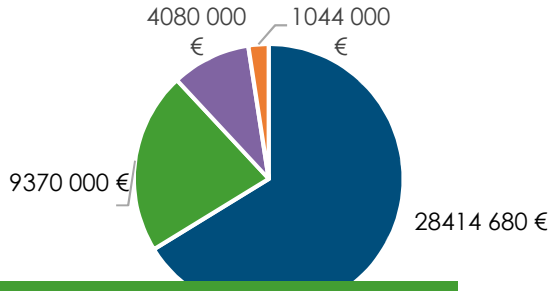

L'enjeu BD en quelques chiffres

> Environ 9,4M€
> 43% des actions engagées (7/16)
> 2 maitres d'ouvrages (EPAGE et Métropole)
> 3 actions abandonnées (Saint-Zacharie)

CONTRAT DE RIVIERE DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Focus Aménagement Camp de Sarlier

- Projet multipartenarial pour un montant de 1 550 000 €
- Aménagement ZA sur près de 15 ha
- Gestion alternative des eaux pluviales
- Renaturation du cours d'eau et chemins creux stockant
- Valorisation paysagère

Travaux Métropole en cours (espaces publics, pluvial, désimper)
Travaux HuCA :
> Première phase réalisée en 2022 : traitement végétation, déchet, restauration du lit
> Poursuite à l'automne 2024 : travaux cours d'eau, désimper/gestion des eaux pluviales, valorisation paysagère

Désimperméabilisation

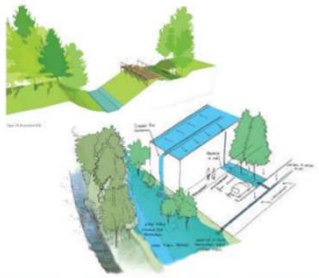

Gestion d'une pluie trentennale dans le parc d'activités grâce aux noues de collecte, reliées au cours d'eau, ATM

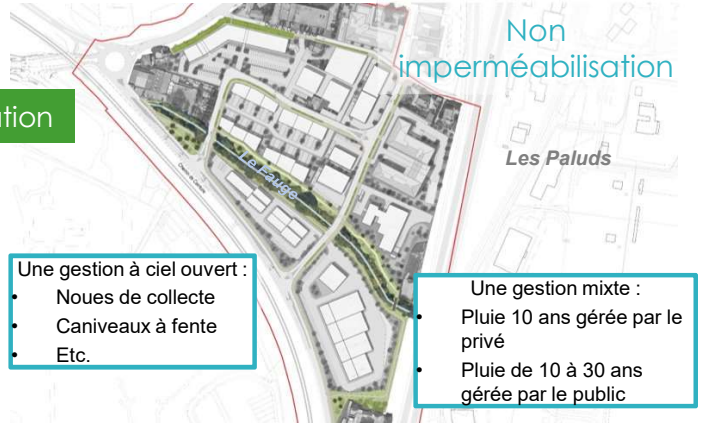

Une gestion à ciel ouvert :
- Noues de collecte
- Caniveaux à fente
- Etc.

Une gestion mixte :
- Pluie 10 ans gérée par le privé
- Pluie de 10 à 30 ans gérée par le public

Qualité des eaux

Valorisation du cours d'eau

Restauration

Gestion des eaux pluviales

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
HuCA EPAGE Huveaune Côtiers Aygalades
AUBAGNE en Provence
CONTRAT DE BAIE - Contrat de ba

CONTRAT DE RIVIERE DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Focus Aménagement Camp de Sarlier

- Projet multipartenarial pour un montant de 1 550 000 €
- Aménagement ZA sur près de 15 ha
- Gestion alternative des eaux pluviales
- Renaturation du cours d'eau et chemins creux stockant
- Valorisation paysagère

Travaux Métropole en cours (espaces publics, pluvial, désimper)
Travaux HuCA :
> Première phase réalisée en 2022 : traitement végétation, déchet, restauration du lit
> Poursuite à l'automne 2024 : travaux cours d'eau, désimper/gestion des eaux pluviales, valorisation paysagère

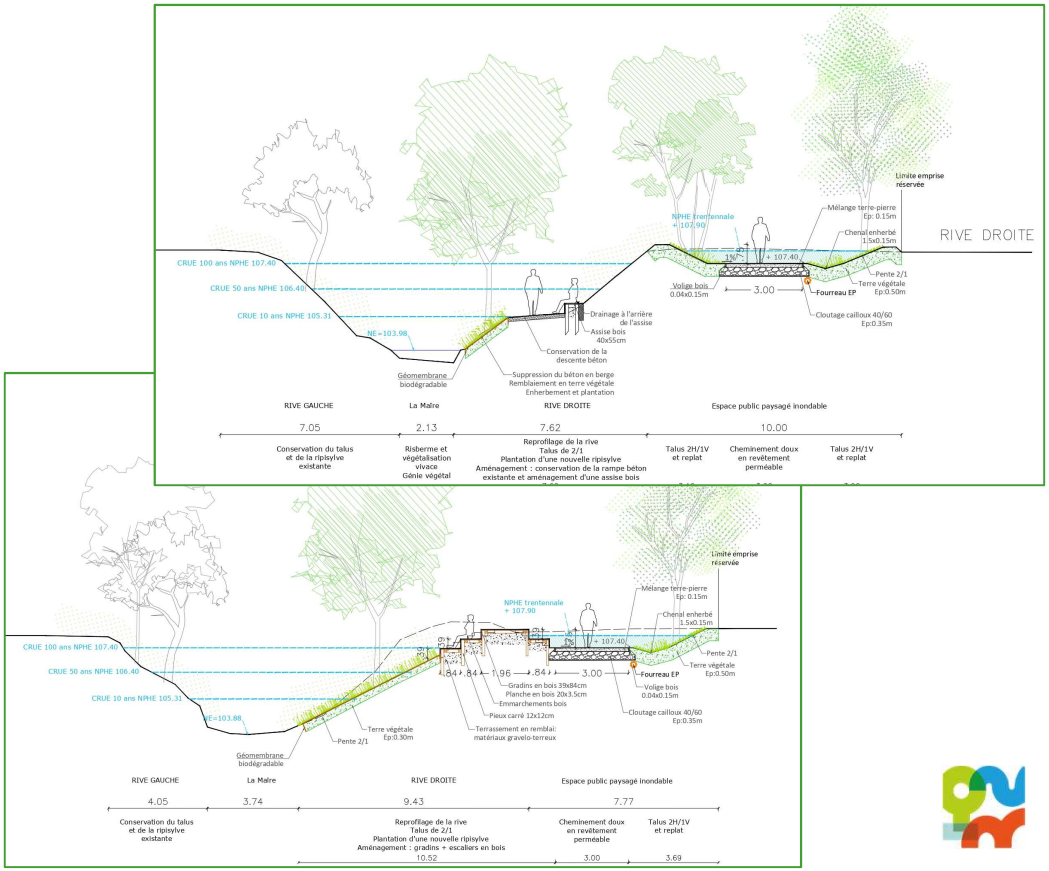

CONTRAT DE BAIE - Contrat de baie de transition 2023-2024 / Comité de baie janvier 2024

CONTRAT DE RIVIERE DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Contrat transitoire 2023

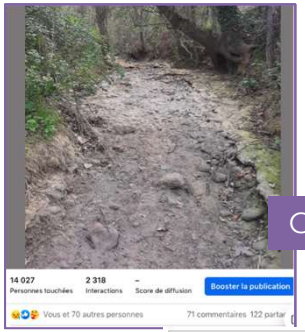

Changement climatique

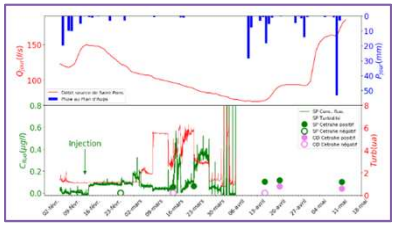

Etudes et travaux pour la réalisation d'économies en eau : agriculture ; réseaux, etc.

PTGE – Projet Territorial de Gestion de l'Eau

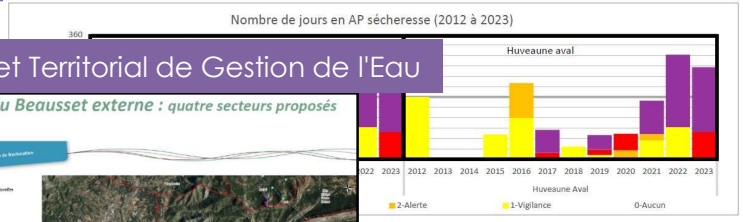

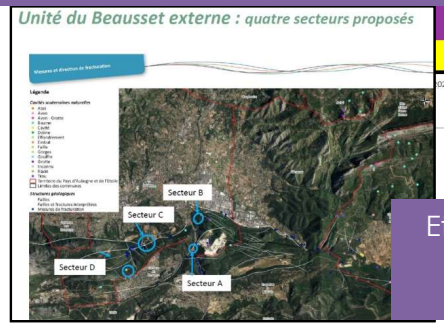

Etudes et travaux pour la diversification des ressources en eau

Etat des ressources en eau
11 actions

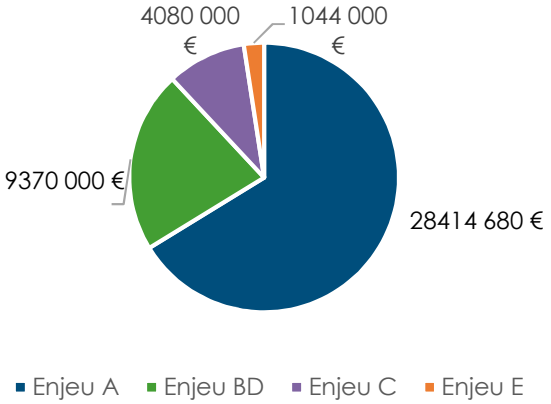

L'enjeu "ressource en eau" - quelques chiffres

> Plus de 4M€
> 36% des actions engagées (4/7)
> 5 maitres d'ouvrages

CONTRAT DE RIVIERE DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Contrat transitoire 2023

Animation de la gestion intégrée et concertée

Interventions citoyennes

Contrat et PAPI échelle HuCA

Parcours pédagogique, sensibilisation des publics

Communication, valorisation

Appels à projets annuels ISEF : extension au territoire HuCA

Gestion locale concertée et valorisation du BV
10 actions

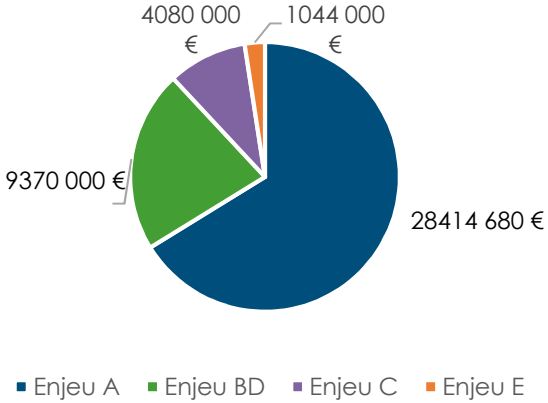

L'enjeu E en quelques chiffres

> Plus de 1M€
> 80% des actions en cours (8/10)
> 2 Maîtres d'ouvrages
> 1 action ISEF inscrite au Contrat de Baie
> 2024 : engagement poursuite Contrat territoire HuCA

ACTION CT 9-3 DU CONTRAT DE BAIE: Etude du fonctionnement hydrologique et sédimentaire roselière de Boumandariel

Dysfonctionnements hydraulique et morphologique

Suivi hydrologique

Evaluation de la fonction phytoépuratoire

Topographie et bathymétrie

Montant de l'étude: 50 000 €

Financement: 70% AERMC, 20 EPAGE HuCA et 10% Fonds Vert

Démarrage de l'étude courant 2024

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement hydrologique et hydromorphologique du Grand Vallat
- Evaluer le potentiel phyto-épuratoire de la roselière et sa ripisylve
- Etablir un plan de restauration de la zone humide

Perspectives 2024 et après…

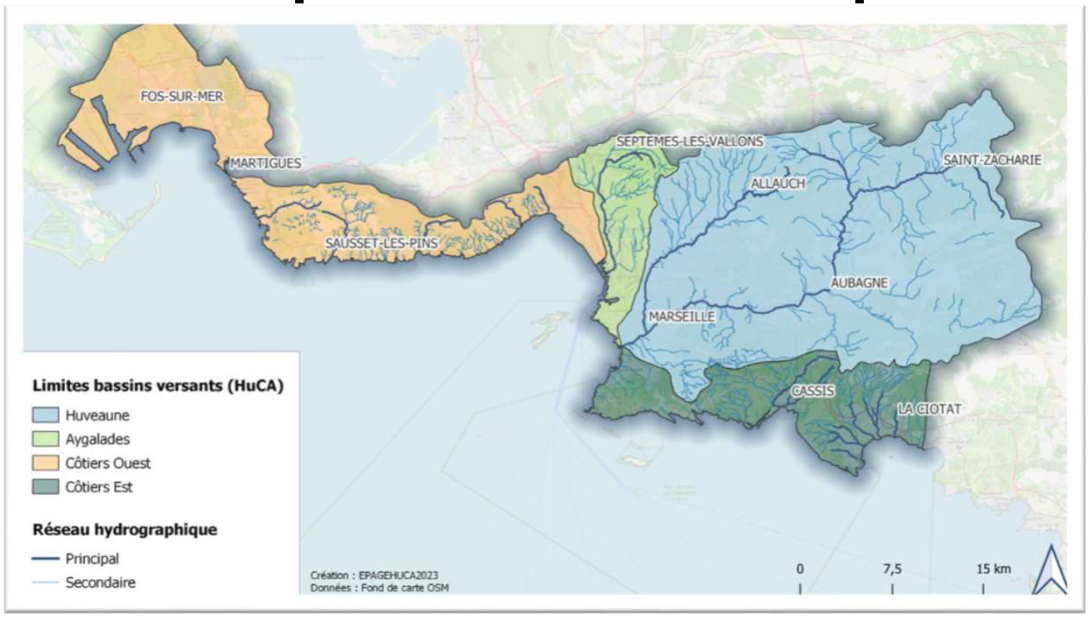

PAPI Huveaune – Aygalades 2020-2026

Extension aux côtiers en cours

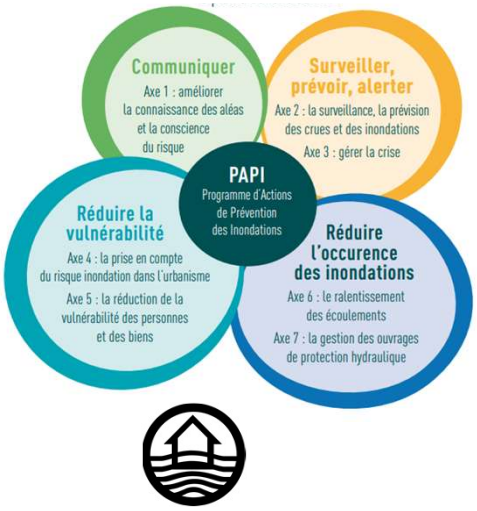

2024 : Vers un Contrat de milieux et un PAPI à l'échelle des bassins versants de l'HuCA
Vers un état des lieux et un programme d'actions global

Contrat de Rivière Huveaune 2015-2024

er 2024

Extension aux Aygalades et aux côtiers dans le cadre d'un Contrat HuCA, à compter de 2025

Défi 2 :
Préserver et restaurer la qualité écologique des milieux littoraux et côtiers

11 porteurs d'actions

23 opérations

5,9 M€ de budget prévisionnel

Avancement opérationnel et financier du Défi 2

Les actions du défi 2 permettent de contribuer à la restauration des milieux naturels et à l'émergence de projets de génie écologique, à la préservation et restauration des habitats d'intérêt écologique, ou encore à la protection des espèces. Ce volet participe à la mise en œuvre du Schéma Territorial de Restauration Écologique (STERE) de la baie métropolitaine et du Schéma d'organisation des mouillages du Parc National des Calanques.

D'après l'évolution actuelle des actions du Défi 2 nous notons :

- 14 opérations en cours
- 6 opérations non réalisées mais pas de blocage particulier
- 1 opération bloquée
- 2 opérations dont les informations non pas été communiquées

Un budget engagé à date de 1 379 613 €

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Étude de faisabilité technico-financière

La ville de Fos-sur-Mer porte le projet d'implantation des récifs artificiels dans le Golfe de Fos qui a pour objectif la réhabilitation écologique des petits fonds côtiers.

Localisation de la zone du projet : Golfe de Fos- Masse d'eau FRDC04

Coût global de l'opération : 570 000 euros TTC

Echéance du projet : 2023-2026

NB: toutes les illustrations et données sont produites par le BE P2A développement

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur- Mer (STERE) (12_3)

Objectifs du projet :

- Limitation des pressions anthropiques
- Restauration des fonctions perdues des habitats de petits fonds côtiers
- Amélioration de l'état écologique de la masse d'eau FRDC04

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur- Mer (STERE) (12_3)

Subventions obtenues pour l'étude de faisabilité : 60 000 euros HT

- 50% de l'agence de l'eau : 30 000 Euros
- 30% du conseil Régional : 18 000 Euros
- 20% mairie de Fos-Sur-Mer : 12 000 Euros

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur- Mer (STERE) (12_3)

Phases d'étude de faisabilité :

1. Etat initial et diagnostic
2. Étude de dimensionnement des récifs artificiels
3. Estimation financière du coût global du projet

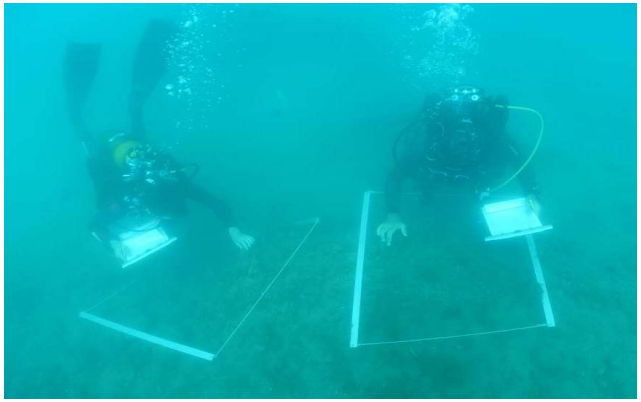

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Phases d'étude de faisabilité :

1. Etat initial et diagnostic

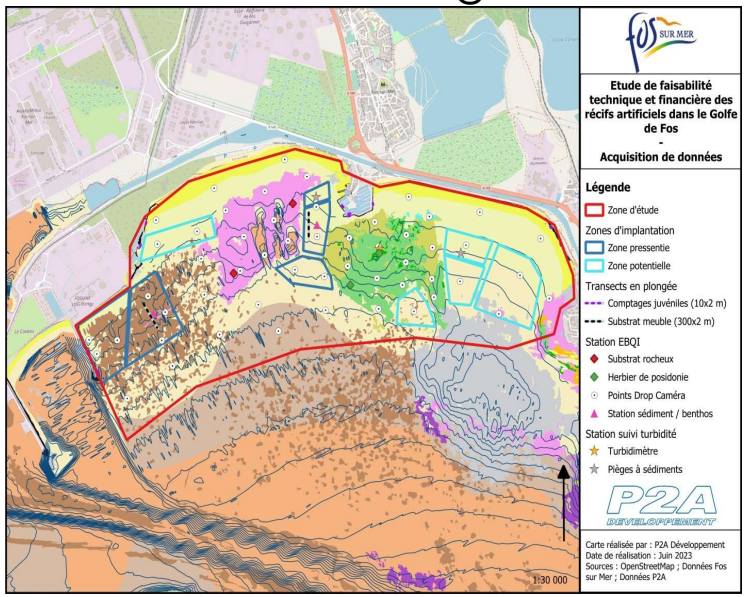

Moyens et outils mis en place

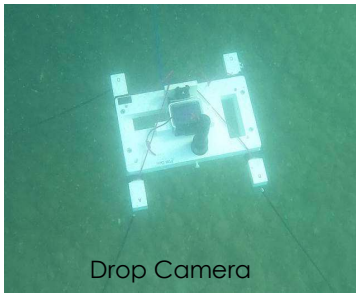

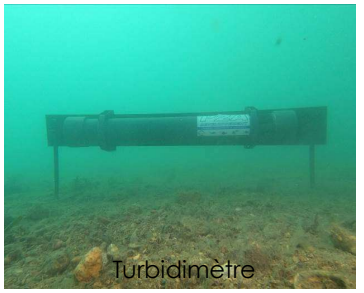

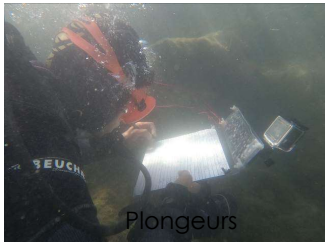

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

1. Etat initial et diagnostic : *État écologique de l'herbier à Posidonie*

Compartiments	Statut	
	2021	2023
1 – *P. oceanica* rhizomes et racines		
2 – *P. oceanica* feuilles		
3-4 – Macrophytes et filtreurs épibiontes des feuilles		
5 – Filtreurs benthiques (*Pinna nobilis*)		
6 – Autres filtreurs et suspensivores benthiques		
7 – Litière détritique		
8 – Détritivores (*Holothuria* spp.)		
9 – Herbivores 1		
10 – Poissons prédateurs d'invertébrés, omnivores, céphalopodes		
11 – Poissons piscivores		
12 – Poissons planctonophages		
11-12 – Indice spécifique de diversité (SRDI)		
13 – Oiseaux marins		
Valeur EBQI	**2,4 / 10**	**3,7 / 10**

Symbole	État écologique
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur- Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

1. Etat initial et diagnostic : *État écologique de la RIAP*

Compartiments	Statut
1 – Macrophytes	
2 – Détritivores (*Holothuria* spp.)	
3 – Filtreurs et suspensivores benthiques	
4 – Oursins	
5 – Invertébrés carnivores (*O. vulgaris, M. glacialis, H. trunculus*)	
6 – Poissons herbivores	
7-8 – Poissons prédateurs d'invertébrés, omnivores, céphalopodes	
9 – Poissons piscivores	
10 – Poissons zooplanctonophages	
11 – Oiseaux marins	
Valeur EBQI	**3,4 / 10**

Symbole	État écologique
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

1. Etat initial et diagnostic : Pollution des sédiments

<u>La qualité des sédiments est bonne, pour les 2 stations.</u>
<u>Aucun élément ne dépasse le seuil N1.</u>

	Station	S1	S2	NIVEAU N1	NIVEAU N2
	Date	03/08/2023			
Paramètres	unité				
Éléments traces					
Arsenic	mg/kg	14,80	15,80	25	50
Cadmium	mg/kg	0,10	0,10	1,2	2,4
Chrome	mg/kg	16,30	15,70	90	180
Cuivre	mg/kg	5,00	6,08	45	90
Mercure	mg/kg	0,10	0,10	0,4	0,8
Nickel	mg/kg	16,30	15,70	37	74
Plomb	mg/kg	8,72	10,50	100	200
Zinc	mg/kg	33,80	43,90	276	552
Polychlorobiphényles (PCB)					
PCB congénère 28	µg/kg	< 1,00	< 1,00	5	10
PCB congénère 52	µg/kg	< 1,00	< 1,00	5	10
PCB congénère 101	µg/kg	< 1,00	< 1,00	10	20
PCB congénère 118	µg/kg	< 1,00	< 1,00	10	20
PCB congénère 138	µg/kg	< 1,00	< 1,00	20	40
PCB congénère 153	µg/kg	< 1,00	< 1,00	20	40
PCB congénère 180	µg/kg	< 1,00	< 1,00	10	20
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)					
Naphtalène	µg/kg	2,10	2,30	160	1 130
Acénaphtène	µg/kg	2,10	2,30	15	260
Acénaphtylène	µg/kg	2,10	2,30	40	340
Fluorène	µg/kg	2,10	2,30	20	280
Anthracène	µg/kg	2,10	2,80	85	590
Phénanthrène	µg/kg	2,10	2,30	240	870
Fluoranthène	µg/kg	2,10	2,30	600	2 850
Pyrène	µg/kg	2,10	2,30	500	1 500
Benzo [a] anthracène	µg/kg	6,70	5,50	260	930
Chrysène	µg/kg	3,80	6,20	380	1 590
Benzo [b] fluoranthène	µg/kg	3,30	6,70	400	900
Benzo [k] fluoranthène	µg/kg	2,30	5,10	200	400
Benzo [a] pyrène	µg/kg	2,60	5,90	430	1 015
Dl benzo [a,h] anthracène	µg/kg	2,10	2,30	60	160
Benzo [g,h,i] pérylène	µg/kg	2,50	4,30	1 700	5 650
Indéno [1,2,3-cd] pyrène	µg/kg	2,10	2,90	1 700	5 650
Organoétains					
Tributylétain (TBT)	µg Sn/kg	< 2,00	< 2,00	100	400
Dibutylétain (DBT)	µg Sn/kg	2	2		
Tétrabutylétain (TeBT)	µg Sn/kg	< 10	< 10		
Monobutylétain (MBT)	µg Sn/kg	< 2,0	< 2,0		
Triphénylétain (TPhT)	µg Sn/kg	< 2,0	< 2,0		
MonoOctyletain (MOT)	µg Sn/kg	< 2,0	< 2,0		
DIOctyletain (DOT)	µg Sn/kg	< 2,0	< 2,0		
Tricyclohexyletain (TcHexT)	µg Sn/kg	< 2,0	< 2,0		

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

Occupation d'un des tubes du piège à sédiment par un poulpe (Octopus vulgaris)

Illustration d'espèces observées lors des transects au niveau des enrochements de la digue Elengy. De haut en bas : rougets de roche (*Mullus surmuletus*), sars à tête noire (*Diplodus vulgaris*), et pageot acarné (*Pagellus acarne*)

Illustrations de différentes espèces rencontrées lors du transect Ouest. Dans l'ordre, de haut en bas et de gauche à droite : dent de cochon (*Balanophyllia europaea*), oursin noir (*Arbacia lixula*), anémone charnue (*Cribrinopsis crassa*), la flabelline mauve (*Flabellina affinis*), gorgone blanche (*Eunicella singularis*), étoile de mer rouge (*Echinaster sepositus*), anémone de mer verte (*Anemonia viridis*), serran-hépate (*Serranus hepatus*)

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Pressions anthropiques exercées sur la biodiversité et solutions complémentaires :

Pressions	Impact	Solution
Mouillages petits et grands navires	Destruction directe de l'herbier par arrachage des rhizomes par les ancres	Recolonisation assistée de l'herbier par transplantation sur substrats rocheux (gabion), sur des géo matelas, des grilles de bambou ou autre
		Mise en place de mouillages écologiques (création de ZMEL par exemple)
Mouillages grands navires	Remise en suspension des sédiments : turbidité	Mise en place de coffres de mouillage
Diminution de la surface de l'herbier	Perte des fonctions d'habitat, de nurserie, de stockage de CO2	Mise en place de récifs artificiels en vue de rétablir certaines fonctions (nurserie, habitat)

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :
Contraintes rencontrées :

- Faible profondeur (4 à 8 mètres)
- Hydrodynamisme fort en période hivernale
- Turbidité des eaux

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

2. Etude de dimensionnement des récifs artificiels

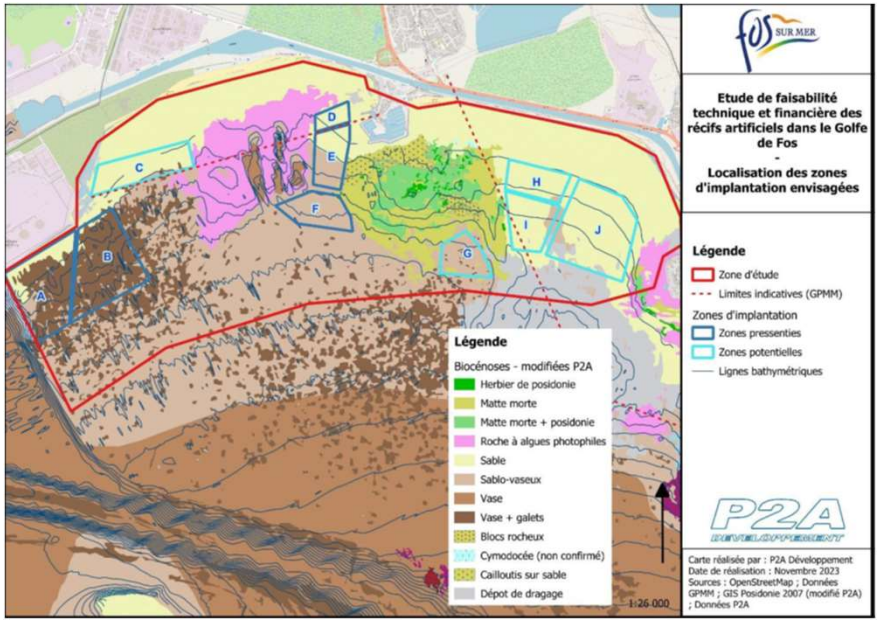

Critères	Zones				
	A	B	C	D	E
Type de fonds (écologie)	3,5	4	2	3	2,5
Type de fonds (technique)	2	1	3	4	3,5
Proximité habitats remarquables / corridor	2	1	1	3	3
Profondeur maximale	3	3	2	2	3
Présence d'entités archéologiques (DRASSM)	4	4	4	2	2
Zonage mouillage GPMM	1	1	4	4	3
Usages spécifiques (plongée, plaisance, glisse)	4	4	2	2	4
Avis mairie (pertinence d'emplacement)	4	4	1	3	4
Score total	**23,5**	22	19	**23**	**25**

Critères	Zones				
	F	G	H	I	J
Type de fonds (écologie)	1	2	3	3	3
Type de fonds (technique)	2	3	4	4	4
Proximité habitats remarquables / corridor	3	4	3	4	3
Profondeur maximale	3	3	2	3	3
Présence d'entités archéologiques (DRASSM)	4	2	4	2	4
Zonage mouillage GPMM	1	1	4	4	4
Usages spécifiques (plongée, plaisance, glisse)	4	4	4	4	4
Avis mairie (pertinence d'emplacement)	4	3	1	1	1
Score total	22	22	**25**	**25**	**26**

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

2. Etude de dimensionnement des récifs artificiels

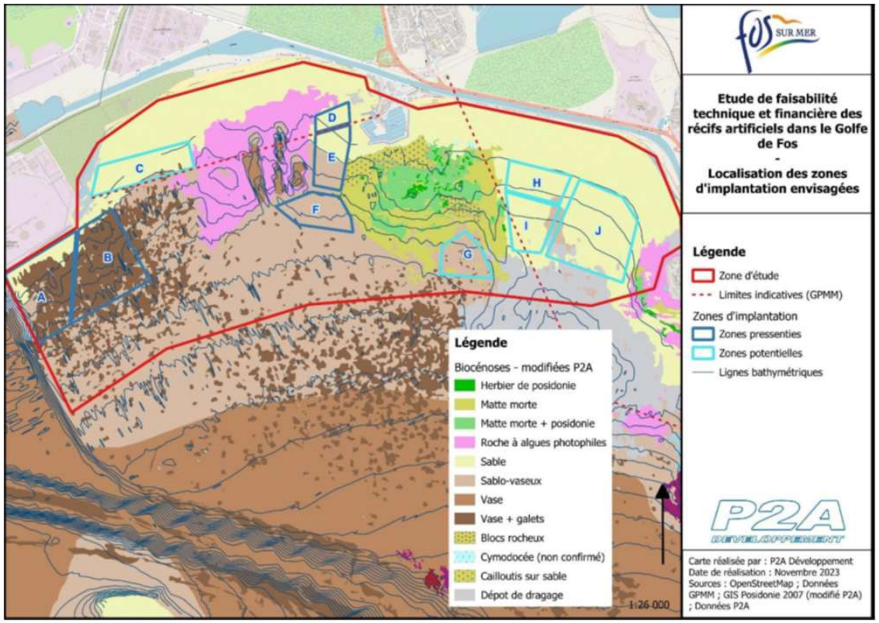

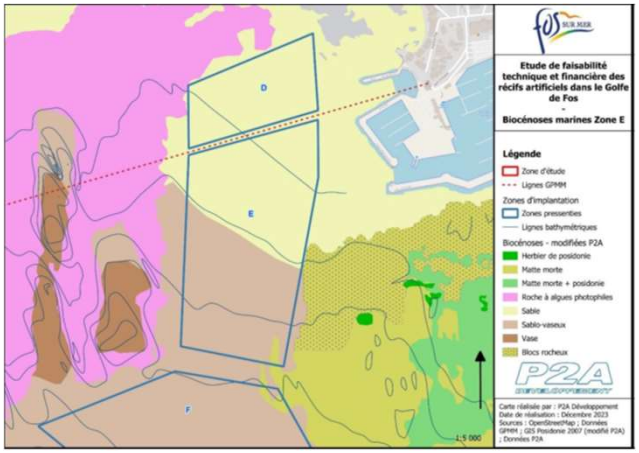

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

2. Etude de dimensionnement des récifs artificiels

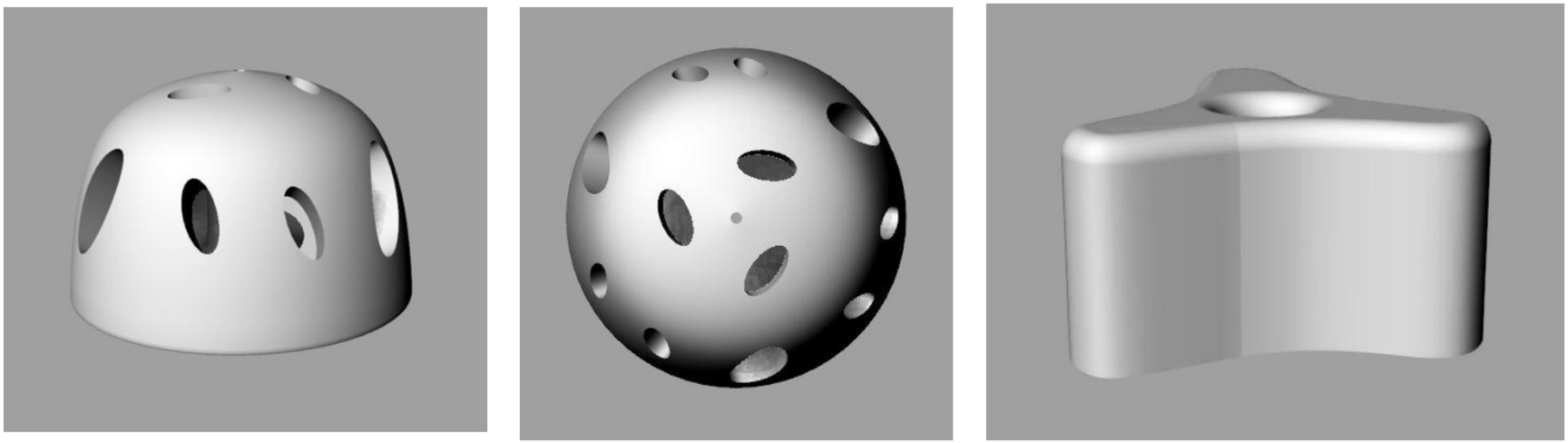

Architecture des modules nurserie et trophique (P2A Développement)

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

2. Etude de dimensionnement des récifs artificiels

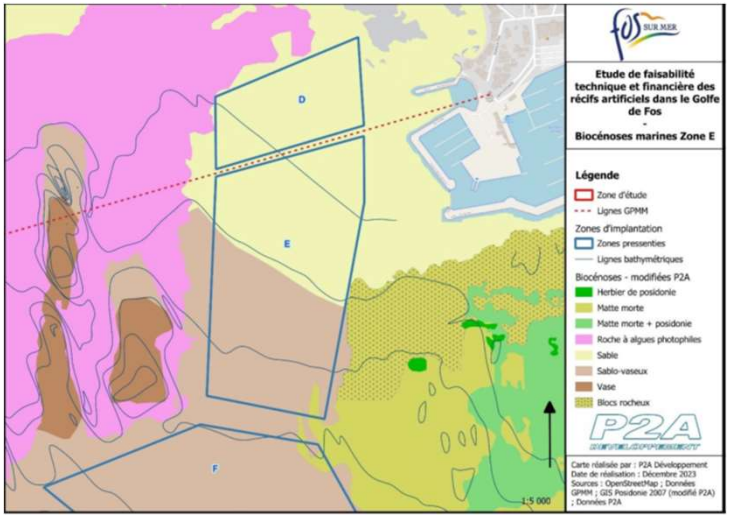

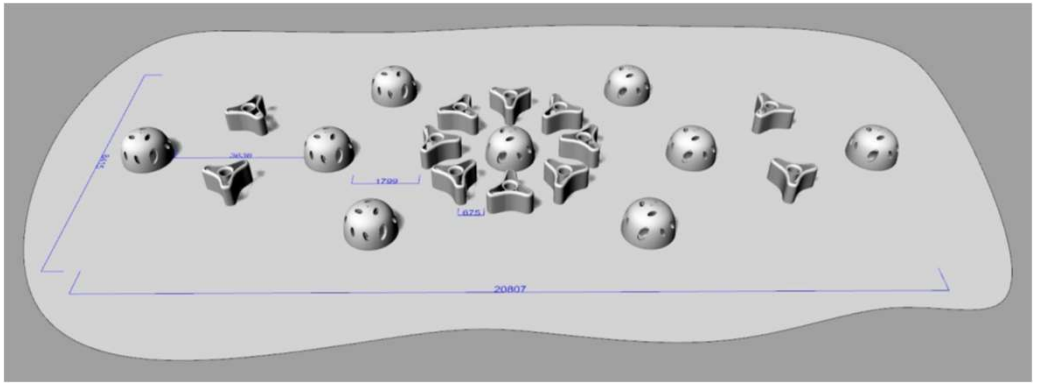

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

2. Etude de dimensionnement des récifs artificiels :
zoom sur la superficie occupée par les RA

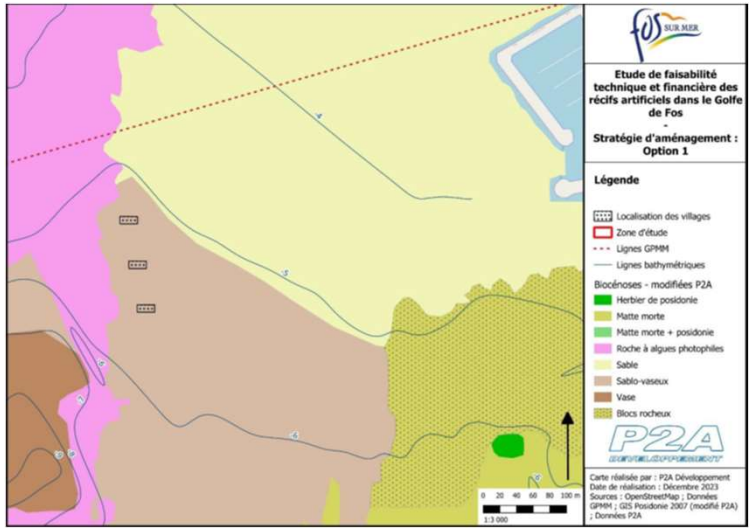

Scénario 1

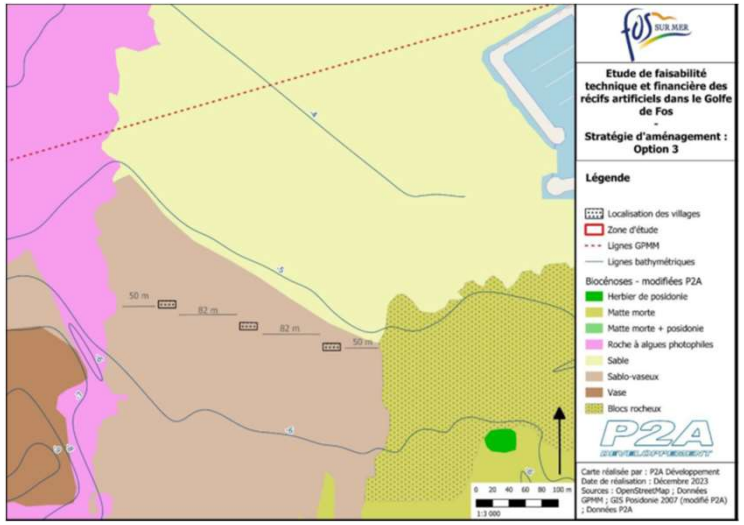

Scénario 2

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

3. Estimation financière du coût global du projet

Budget initial, coût de fonctionnement annualisé et coût total					
Poste principal	Détail	Investissement initial	Coût de fonctionnement total	Coût de fonctionnement annualisé	Coût total sur 5 ans
Montage du dossier réglementaire		24 750 €			24 750 €
Demandes de subventions		18 000 €			18 000 €
Travaux	Etudes d'avant projet et projet détaillé	130 500 €			130 500 €
	Mission de maitrise d'œuvre	27 010 €			27 010 €
	Conception des modules et immersion	270 100 €			270 100 €
Gestion d'une implantation de récifs artificiels (sur 5 ans)			295 940 €	59 188 €	295 940 €
Obligation de suivi			223 350 €	44 670 €	223 350 €
Maintenance du dispositif			24 000 €	4 800 €	24 000 €
	TOTAL	**470 360 €**	**543 290 €**	**108 658 €**	**1 013 650 €**

Zoom sur l'opération de mise en place de récifs artificiels sur Fos-sur-Mer (STERE) (12_3)

Résultats de l'étude :

3. Estimation financière du coût global du projet en incluant les suivis et gestion des récifs et éventuellement le démantèlement

Le coût global augmente à 1221 125 euros HT

ESTIMATION FINANCIERE		
Postes	**Eléments**	**Prix HT**
Montage du dossier réglementaire		
Réalisation des dossiers administratifs	Demande de cas par cas (besoin ou non de l'étude d'impact)	3 750 €
	Dossier unique d'évaluation environnementale (si besoin)	15 000 €
	Dossier Loi sur l'eau	7 500 €
	AOT ou concession	13 500 €
	Total sans option	**24 750 €**
	Total avec option	**39 750 €**
Demandes de subventions		
Subventions	Demande de subventions	18 000 €
	Total	**18 000 €**
Travaux		
Etudes d'avant projet et projet détaillé		
Etude avant projet et projet détaillé	Modélisation hydrodynamique	12 500 €
	Etudes géotechniques	76 000 €
	Rédaction d'études	30 000 €
	Etude archéologique (si besoin)	12 000 €
	Total	**130 500 €**
Mission de maitrise d'œuvre		
Préparation des documents d'appel d'offre - Passation du marché - Suivi de travaux		27 010 €
	Total	**27 010 €**
Conception des modules et immersion		
Fourniture des récifs	Achat des récifs	135 000 €
	Surcoutlié à l'ancrages des récifs	50 000 €
	Livraison des récifs	7 500 €
Immersion des récifs	Grutage manitou, grue mobile, nacelle	2 400 €
	Mobilisation/démobilisation du navire de charge et immersion des récifs artificiel (pilote + 3 scaphandriers)	43 000 €
	Frais portuaires	800 €
Logistique terrestre	Hébergement, véhicules essences, huile etc	6 000 €
	Stockage des récifs extérieur	2 500 €
Moyens humains	Resp chantier sous-marin, coordinateur opérations terrestres, technicien, intendance/gestion - forfait	22 900 €
	Total	**270 100 €**
Gestion d'une implantation de récifs artificiels (sur 5 ans)		
Personnel	1 personne à temps plein toute l'année	175 000 €
Communication	prospectus de réglementation	500 €
Moyens à la mer	1 Semi-rigide équipé	23 000 €
	1 sortie par semaine	37 440 €
Balisage	bouée moyenne	40 000 €
	entretien annuel	20 000 €
	Total	**295 940 €**
Obligation de suivi		
Suivi de l'environnement	Sédiment	28 650 €
	Benthos de substrat meuble	36 150 €
Suivi de l'évolution physique des structures immergées	Structure 3D	17 400 €
Suivi ichtyologique	Pêches expérimentales	56 100 €
	Comptages poissons	43 800 €
Suivi des faunes et flores fixées	Inventaire SemiQ	29 550 €
Suivi des activités développées sur les récifs artificiels	Enquête auprès des usagers	11 700 €
	Total sans options	**223 350 €**
Suivi des milieux sensibles d'intérêt patrimonial	Suivi Herbiers de posidonies	40 800 €
	Suivi de roches naturelles et de coralligènes	45 300 €
	Total avec options	**309 450 €**
Maintenance du dispositif		
	Maintenance préventive	6 000 €
	Maintenance curative	6 000 €
	Désensablement	12 000 €
	Total	**24 000 €**
Démantèlement		
	Prévision démantèlement	106 375 €
	Total	**106 375 €**
	Total sans options	**1 120 025 €**
	Total avec options	**1 221 125 €**

Défi 3 :
Organiser la gouvernance du littoral, sensibiliser la population, les usagers et les acteurs du littoral

11 porteurs d'actions

16 opérations

2,4 M€ de budget prévisionnel

Avancement opérationnel et financier du Défi 3

Les actions du défi 3 permettent la mise en œuvre d'un partenariat durable entre l'ensemble des acteurs du littoral, l'homogénéisation et l'harmonisation de l'offre d'éducation et de sensibilisation du grand public. L'objectif est également de responsabiliser les usagers et acteurs du littoral face aux enjeux environnementaux.

D'après l'évolution actuelle des actions du Défi 3 nous notons :

- 7 opérations réalisées
- 6 opérations en cours
- 2 opérations non réalisées mais pas de blocage particulier
- 1 opération bloquée

Un budget engagé à date de 1 516 042 €

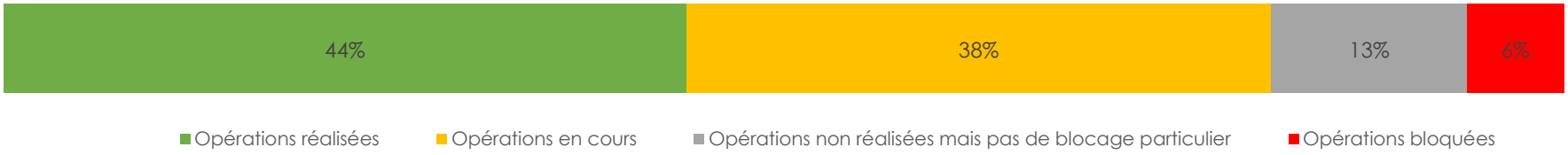

Zoom sur l'opération de mutualisation de la connaissance sur le Golfe de Fos (14_3)

Observatoire du golfe de Fos

- Coordination de la connaissance, animation, communication
- Sensibilisation
- Bancarisation
- Etudes et suivis : hydrologie, contaminants, biodiversité, écotoxicité
- Interventions en situation d'accident

Zoom sur l'opération de mutualisation de la connaissance sur le Golfe de Fos (14_3)

Mesures, prélèvements, préparation d'échantillons

Expertise en contamination chimique, écotoxicologie, participation citoyenne, géomatique

Communication, administration…

Zoom sur l'opération de mutualisation de la connaissance sur le Golfe de Fos (14_3)

Budget & financement
Validation des actions

Coordination
Réalisation & suivi des actions

Orientations scientifiques & territoriales
Identification des besoins
Propositions & avis

COTECH

- Agence de l'Eau RMC
- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Grand Port Maritime de Marseille Fos
- Ville de Fos-sur-Mer

Coordinateur

- Services de l'état
- Exploitants
- Usagers
- Experts/chercheurs
- Gestionnaires
- Collectivités

COPIL

Zoom sur l'opération de mutualisation de la connaissance sur le Golfe de Fos (14_3)

Cahier des charges

Mise en œuvre technique et administrative

2023 2024

- Identification des besoins et des enjeux
- Moyens et modalité de fonctionnement
- Champ d'actions, périmètre

- Financement
- Organisation
- Recrutement

Zoom sur l'opération de mutualisation de la connaissance sur le Golfe de Fos (14_3)

Actions 2024-2025

- Catalogue de données
- Suivi hydrologique
- Microplastiques / PFAS / Surfactants
- Suivi benthique
- Aire marine éducative
- Diagnostic et suivi de l'étang de l'Estomac

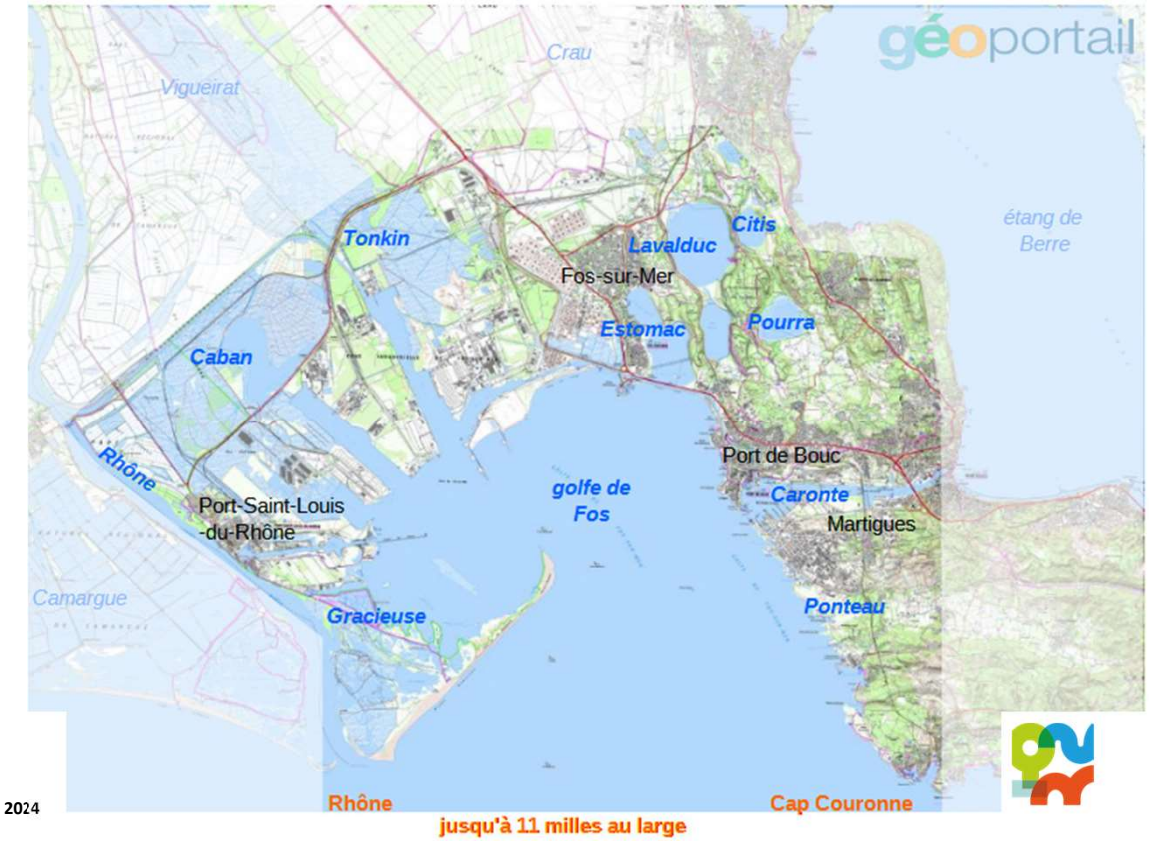

Zoom sur l'opération de mise en œuvre de la stratégie globale d'information et de sensibilisation du Contrat de Baie (16_1) - AAP "Sensibilisation"

Contexte

- Sur la base d'un diagnostic effectué en 2017 et finalisé en 2019 suite à l'extension du Contrat de Baie au golfe de Fos
- Richesse du tissu associatif sur le territoire
- Présence d'actions visant la diminution des pollutions et l'amélioration de la qualité des milieux
- Partenariats existants qui peuvent être développés et gagner en efficacité
- Réseaux sociaux, médias et internet peu utilisés
- Démarches souvent peu évaluées

=> Action inscrite au Contrat de Baie de transition 2023-2024

Caractéristiques

- Lancé du 09 juin au 10 juillet 2023 (plateforme innovation de la Métropole)
- 2 objectifs : Faire évoluer les pratiques pour prévenir et réduire les pollutions en mer et améliorer la qualité des eaux de baignade, faire découvrir les richesses et les fragilités de la mer.
- Budget 70 000€
- 6 cibles privilégiées : gestionnaires, professionnels du nautisme, industriels et entreprises, commerçants et restaurateurs, tout public et jeunes publics.
- Critères d'analyse précisés dans le règlement : qualité et pertinence, cohérence et faisabilité, valeur environnementale, expertise du porteur

Résultats du jury

- 11 projets reçus
- **6 projets retenus** par le jury du 04 octobre portés par 8 associations du territoire
- Montant total de subventions métropolitaines en 2024 : **50 856€**

Synthèse

PROJET	STRUCTURE ASSOCIATIVE PORTEUSE	Communes concernés	MONTANT ACCORDE PAR AMPM en 2024	Durée du projet
ICI COMMENCE LA MER	NATUROSCOPE (groupement)	Communes littorales du Contrat de Baie	12 084 €	10 mois Renouvelable sur 2025
AIRES MARINES EDUCATIVES *	ETAP (groupement)	Marseille, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, La Ciotat	4952 €	24 mois
MOBILISATIONS (RE)CREATIVES	ATELIER BLEU	St Cyr-sur-Mer, La Ciotat, Cassis et toutes les communes littorales	10 520 €	10 mois Renouvelable sur 2025
ZERO MEGOT	PLANETE PERLES	Communes de la Côte Bleue	4 800 €	21 mois
EMERGENCE	SURF RIDER FONDATION	Marseille	10 000 €	12 mois Renouvelable sur 2025
ECO AMBASSADEUR DU LITTORAL	1 DECHET PAR JOUR (groupement)	Marseille	7 000 €	12 mois Renouvelable sur 2025
TOTAL pour 2024			50 856 €	

Prochaines étapes

- *Jury du 04 octobre : approbation du compte-rendu*
- *Notification aux candidats et publication de la listes des lauréats sur la plateforme : octobre 2024*
- *Délibération pour l'attribution des aides et approbation des conventions : 07 décembre 2023*
- *Signature des conventions le 21 décembre 2023*
- **Démarrage des projets : dès la notification**
- **Réunions de lancement : après la notification, février 2024**

4. QUELLE SUITE POUR LE CONTRAT DE TRANSITION 2023-2024 ?

2024 ET APRÈS?

Contrat de baie de Transition 2023-2024

Recueil des indicateurs opérationnels et financiers — **Mai 2024**

Relance indicateurs — **Sept 2024**

Rédaction du bilan final — **Déc 2024**

Comité de baie — **Janvier 2025**

Diagnostic — **Mars 2024**

Construction de l' « après Contrat de Baie »

Rencontres thématiques avec les porteurs + réunions financeurs

Points d'étape MAMP / AERMC

CDB n°2 ? — **Janvier 2025**

5. TEMPS D'ÉCHANGE ET VOTE

Mise au vote du bilan 2023 et du principe du lancement d'un nouveau processus

Défi 1 :
Prévenir et réduire les pollutions en mer et améliorer la qualité des eaux de baignade

Défi 2 :
Préserver et restaurer la qualité écologique des milieux littoraux et côtiers

Défi 3 :
Organiser la gouvernance du littoral, sensibiliser la population, les usagers et les acteurs du littoral

Merci pour votre attention !

Gardons le contact

Stéphanie Guiraud –
Chargée de mission Contrat de Baie
stephanie.guiraud@ampmetropole.fr

Justine GADREAUD –
Chargée de mission Contrat de Baie
jgadreaud@marseille.fr

6. CLÔTURE

ANNEXES

Liste des opérations et porteurs d'actions

	N°OP Contrat de Transition	OPERATIONS	CONTACTS
DEFI 1 Prévenir et réduire les pollutions en mer et améliorer la qualité des eaux de baignade	1_1	Création d'un bassin d'orage en tête de la station d'épuration de Martigues	olivier.papin@ampmetropole.fr
	1_2	Recalibrage des réseaux Ouest et EST en amont du poste de relevage Sud de Martigues	
	3_1	Mise aux normes des zones techniques des ports métropolitains	audrey.benedetti@ampmetropole.fr
	3_1_1	Mise aux normes des zones techniques - Pointe Rouge	
	3_1_2	Mise aux normes des zones techniques - La Ciotat	
	3_1_3	Mise aux normes des zones techniques -Vieux Port	
	3_1_4	Mise aux normes des zones techniques - Anse de la Réserve	
	3_2	Démarche de certification "Ports Propres" - Carry et Sausset	
	3_2bis	Démarche de certification "Ports Propres" - Anse de la Réserve	
	3_2ter	Démarche de certification "Ports Propres" - Pointe Rouge	
	3_3	Lutte contre les pollutions portuaires des ports en gestion Département des Bouches-du-Rhône	matthieu.rossi@departement13.fr ;
	3_3bis	Lutte contre les pollutions portuaires ports de Saint-Cyr	l.loubrieu@saintcyrsurmer.fr ; h.drevet@saintcyrsurmer.fr ;
	3_4	ANSE DU PHARO - Projet de restructuration : réalisation d'une aire de carénage	rp.reyes@soleam.net ; laurence.ortega@ampmetropole.fr
	3_5	La Ciotat Shipyards - Plateforme ATLAS	bruno.ricard@mb92.com ;
	4_1	Outils de surveillance de la toxicité émergente en mer (OSTEM)	jgadreaud@marseille.fr ;
	4_2	Suivi du milieu marin au droit des STEP du MAMP	martin.keller@ampmetropole.fr ;
	5_1	ANSE DU PHARO - Projet de restructuration : amélioration de la gestion du ruissellement pluvial	rp.reyes@soleam.net ; laurence.ortega@ampmetropole.fr
	5_2	Réduction des macro-déchets : bassins versants littoraux marseillais	martin.keller@ampmetropole.fr ;
	5_3	Récupération des eaux en amont du canal des Comtes	severine.mignot@portdebouc.fr ;
	5_4	Projet Se@nergieS: Réseau d'arrosage en Eau Brute	
	6_1	Travaux de dépollution des friches industrielles du littoral sud de Marseille	melody.gros@ademe.fr ;
	7_1	Coordination des cellules baignade communales	stephanie.guiraud@ampmetropole.fr ;

Liste des opérations et porteurs d'actions

	N°OP Contrat de Transition	OPERATIONS	CONTACTS
DEFI 2 Préserver et restaurer la qualité écologique des milieux littoraux et côtiers	8_1	Création d'une trame verte et bleue entre le parc urbain du ruisseau des Aygalades et le piémont de l'Etoile	jgadreaud@marseille.fr ;
	9_1	Indicateurs du changement climatique à travers les séries à long terme	monin.marie@parcmarincotebleue.fr ;
	9_2	Roselière de Boumandariel - Mise en place du plan de gestion, suivi et animation	stephanie.guiraud@ampmetropole.fr ;
	9_3	Diagnostic du fonctionnement hydraulique et morphologique de la ZH de Boumandariel	t.zarrouga@epagehuca.fr ;
	9_4	Suivi biologique des zones de non prélèvement en cœur marin du Parc national des Calanques - suivi corail (quinquennal et annuel)	giacomo.baldin@calanques-parcnational.fr ;
	9_5	Suivi des zones coralligènes du large et des peuplements de grandes gorgones devant Carry-le-Rouet	monin.marie@parcmarincotebleue.fr ;
	10_1	CASCIOMAR Déploiement d'une solution innovante de repeuplement ichtyque (halieutique et patrimonial) : Biorestore Marseille	sebastien.fonbonne@ecocean.fr ;
	10_2	ANSE DU PHARO - Projet de restructuration : développement de la biodiversité dans les ports	rp.reyes@soleam.net ; laurence.ortega@ampmetropole.fr
	10_3	Mise en œuvre de la démarche de certification "Ports Actifs en Biodiversité" - Anse de la Réserve Marseille - travaux de restauration des fonctions nurserie	audrey.benedetti@ampmetropole.fr ;
	11_1	Réalisation d'une étude de fréquentation en mer dans le Parc national des Calanques et les aires marines voisines	giacomo.baldin@calanques-parcnational.fr ;
	11_2	Mise en œuvre et évolution de la stratégie mouillage sur la Côte Bleue	monin.marie@parcmarincotebleue.fr ;

Liste des opérations et porteurs d'actions

DEFI 2 Préserver et restaurer la qualité écologique des milieux littoraux et côtiers	N°OP Contrat de Transition	OPERATIONS	CONTACTS
	11_4	Etudes pré-opérationnelles pour la réalisation de 4 zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) au sein du Parc National des Calanques (Marseille) (STERE)	giacomo.baldin@calanques-parcnational.fr ;
	11_5	Réalisation des études préalables à la mise en place d'une ZMEL sur la commune de St Cyr-sur-mer (STERE)	l.loubrieu@saintcyrsurmer.fr ; h.drevet@saintcyrsurmer.fr ;
	11_6	Mise en place de balisages écologiques sur le littoral de la commune de St Cyr (STERE)	l.loubrieu@saintcyrsurmer.fr ; h.drevet@saintcyrsurmer.fr ;
	11_7	Recueil des données de mouillage des grands navires de commerce et de plaisance sur la Côte Bleue	monin.marie@parcmarincotebleue.fr ;
	11_8	Mise en œuvre du plan de mouillage sur la Baie de La Ciotat : réalisation d'une ZMEL (STERE)	c.dufaur@mairie-laciotat.fr ;
	11_9	Mise en place de balisages écologiques sur le littoral de la commune de La Ciotat (STERE)	c.dufaur@mairie-laciotat.fr ;
	12_1	Rôle des récifs du Prado dans la connectivité de la baie de Marseille	jgadreaud@marseille.fr ;
	12_2	Evaluer les retombées socio-économiques des récifs artificiels du Prado	jgadreaud@marseille.fr ;
	12_3	Mise en place de récifs artificiels sur Fos sur Mer (STERE)	wafa.hechaichi@mairie-fos-sur-mer.fr ;
	12_4	Bilan et perspectives d'évolution des récifs artificiels sur la Côte Bleue (STERE)	monin.marie@parcmarincotebleue.fr ;
	13_1	Programme de surveillance des macrodéchets	isabelle.poitou@mer-terre.org ;
	13_2	Récupération des filets de pêche perdus sur le territoire de la Côte Bleue	monin.marie@parcmarincotebleue.fr ;

Liste des opérations et porteurs d'actions

DEFI 3 Organiser la gouvernance du littoral, sensibiliser la population, les usagers et les acteurs du littoral	N°OP Contrat de Transition	OPERATIONS	CONTACTS
	14_1	Travaux de réhabilitation et de création d'un lieu d'accueil à la "Villa Marine"	c.illien@conservatoire-du-littoral.fr ;
	14_2	Mise en place et développement de la plateforme POLARIS	solene.basthard-bogain@septentrion-env.com ;
	14_3	Mutualiser la connaissance sur le Golfe de Fos	philippe.chamaret@institut-ecocitoyen.fr ; sandra.alastra@institut-ecocitoyen.fr ;
	14_4	Mutualisation des études de suivi de milieu menées par les industriels rejetant en mer	nicolas.mat@piicto.fr ;
	15_1	Animation et secrétariat du comité de baie	stephanie.guiraud@ampmetropole.fr ;
	15_2	Suivi du Contrat de Baie : suivi d'actions spécifiques, recueil d'indicateurs, centralisation et exploitation des données, réalisation et diffusion des bilans	stephanie.guiraud@ampmetropole.fr ;
	16_1	Mise en œuvre de la stratégie globale information et sensibilisation du Contrat de Baie	stephanie.guiraud@ampmetropole.fr ;
	17_1	Campagne Ecogestes Méditerranée sur le territoire du Contrat de baie de la métropole	loic.panzani@naturoscope.fr; maud.thomas@naturoscope.fr ; contact@aieje.fr ;
	17_2	Campagne InfEau Mer à destination des usagers des plages et du grand public	
	17_3	Appel à idées "Educalanques" - Partenariat éducatif 3ème génération	giacomo.baldin@calanques-parcnational.fr ;
	17_4	Déploiement de projets ISEF sur le territoire de l'EPAGE HuCA (hors BV Huveaune) - secteur des Aygalades	c.guerin@epagehuca.fr ;
	17_5	Organisation d'un évènement regroupant l'ensemble des acteurs du golfe de Fos "Rendez-vous des phares"	sabine.payet@ampmetropole.fr ;
	17_6	Projet Eau *De la source à la mer :* projet éducatif scolaire sur les enjeux environnementaux liés à l'eau	jgadreaud@marseille.fr ;
	17_7	Parcours de découverte du littoral connecté en réalité augmentée, sur les plages du Prado, autour du Hublot	jgadreaud@marseille.fr ;
	17_8	Réhabilitation du sentier pédagogique littoral du They du Mazet	c.illien@conservatoire-du-littoral.fr ;
	17_9	Cassis Infoplages - Application numérique citoyenne sur smartphone	m.feraud@cassis.fr

Dossiers de subvention déposés – Répartition par partenaire

Contrat de transition 2023	AIX MARSEILLE PROVENCE	VILLE DE MARSEILLE	agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE	RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE	Communes
Défi 1	**2 dossiers déposés** : **4_2** : Suivi du milieu marin au droit des STEP du MAMP **6_1** : Travaux de dépollution des friches industrielles	**1 dossier déposé :** **6_1** : Travaux de dépollution des friches industrielles	**4 dossiers déposés** : **1_1** : Création d'un bassin d'orage **1_2 :** Recalibrage des réseaux Ouest et Est **3_5 :** Plateforme ATLAS **6_1 :** Travaux de dépollution des friches industrielles	**1 dossier déposé :** **6_1** : Travaux de dépollution des friches industrielles	**2 dossiers déposés :** **5_2:** Réduction des macrodéchets : bassins versants littoraux marseillais **6_1 :** Travaux de dépollution des friches industrielles	**1 dossier déposé :** **5_3** : Récupération des eaux en amont du canal des Comtes

Dossiers de subvention déposés – Répartition par partenaire

Contrat de transition 2023	Aix Marseille Provence	Ville de Marseille	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	Région Provence Alpes Côte d'Azur	Département Bouches-du-Rhône	Communes
Défi 2	**3 dossiers déposés :** **9_4** : Suivi biologique des zones de non-prélèvement en cœur marin **11_1** : Réalisation d'une étude de fréquentation en mer **13_1** : Programme de surveillance des macrodéchets	**1 dossier déposé :** **13_1 :** Programme de surveillance des macrodéchets	**3 dossiers déposés :** **11_1 :** Réalisation d'une étude de fréquentation en mer **11_4 :** Etudes pré-opérationnelles pour la réalisation de 4 zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) **12_3 :** Mise en place de récifs artificiels sur Fos sur Mer (STERE) **12_4 :** Bilan et perspectives d'évolution des récifs artificiels sur la Côte Bleue (STERE)	**2 dossiers déposés** : **11_4 :** Etudes pré-opérationnelles pour la réalisation de 4 zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) **12_3** : Mise en place de récifs artificiels sur Fos sur Mer (STERE)		

Dossiers de subvention déposés – Répartition par partenaire

Contrat de transition 2023	Aix Marseille Provence	Ville de Marseille	Agence de l'eau	Région Provence Alpes Côte d'Azur	Département Bouches du Rhône	Communes
Défi 3	**5 dossiers déposés :** **14_2 :** Mise en place et développement de la plateforme POLARIS **14_3 :** Mutualiser la connaissance sur le Golfe de Fos **17_1 :** Campagne Ecogestes Méditerranée **17_2 :** Campagne InfEau Mer **17_3 :** Appel à idées "Educalanques"	**4 dossiers déposés :** **14_2 :** Mise en place et développement de la plateforme POLARIS **15_2 :** Suivi du Contrat de Baie **17_1 :** Campagne Ecogestes Méditerranée **17_2 :** Campagne InfEau Mer	**11 dossiers déposés :** **14_3 :** Mutualiser la connaissance sur le Golfe de Fos **15_1 :** Animation et secrétariat du comité de baie **15_2 :** Suivi du Contrat de Baie **17_1 :** Campagne Ecogestes Méditerranée **17_2 :** Campagne InfEau Mer **17_3 :** Appel à idées "Educalanques" **17_4 :** Déploiement de projets ISEF **17_7 :** Parcours de découverte du littoral connecté en réalité augmentée **17_8 :** Réhabilitation du sentier pédagogique littoral du They du Mazet **17_9 :** Cassis Infoplages - Application numérique citoyenne sur smartphone	**2 dossiers déposés :** **14_1 :** Travaux de réhabilitation et de création d'un lieu d'accueil à la "Villa Marine" **14_2 :** Mise en place et développement de la plateforme POLARIS	**7 dossiers déposés :** **14_1 :** Travaux de réhabilitation et de création d'un lieu d'accueil à la "Villa Marine" **14_2 :** Mise en place et développement de la plateforme POLARIS **17_1 :** Campagne Ecogestes Méditerranée **17_2 :** Campagne InfEau Mer **17_7 :** Parcours de découverte du littoral connecté en réalité augmentée **17_8 :** Réhabilitation du sentier pédagogique littoral du They du Mazet **17_9 :** Cassis Infoplages - Application numérique citoyenne sur smartphone	**2 dossiers déposés :** **17_1 :** Campagne Ecogestes Méditerranée **17_2 :** Campagne InfEau Mer

Le Comité de Baie : une instance de concertation et de décision

Le Comité de Baie valide les orientations du programme d'actions, les perspectives, ainsi que les rapports d'activité.

Le suivi des actions qui constituent ce contrat a été assuré cette année par le Secrétariat du Comité de Baie appuyé d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) Eurogroup Consulting.

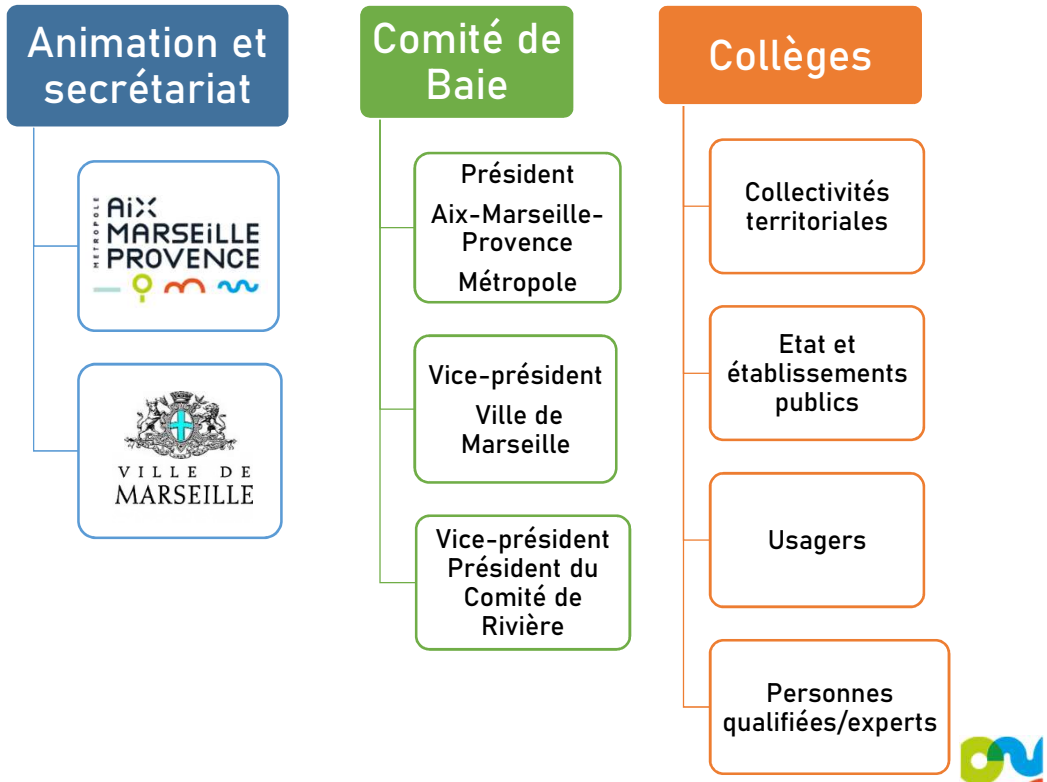

Zoom sur l'opération réalisée de campagne InfEau Mer à destination des usagers des plages et du grand public (17_2)

La campagne InfEau Mer a été menée par l'association Naturoscope durant l'année 2023. Elle a donné lieu à des activités de sensibilisation à la préservation du littoral. Des stands de sensibilisation ont notamment été déployés afin de sensibiliser les baigneurs. L'année dernière 11.000 personnes ont été sensibilisées par leurs actions.

ENVIRONNEMENT

Objectif littoral protégé à la Pointe-Rouge

La campagne régionale "inf'eau mer", portée par l'association Naturoscope, est partie à la rencontre du grand public hier et mardi sur la plage de la Pointe-Rouge (8e). Le but ? Sensibiliser à la préservation du littoral.

Enfants et adultes découvrent le stand de la campagne d'inf'eau mer, portée par l'association Naturoscope. /PHOTO C.S.

À quelques mètres du bord de mer, le stand pour la campagne d'inf'eau mer est dressé. Il est tenu par l'association provençale Naturoscope et s'adresse à toutes les personnes sur les plages qui "*ont aussi leur rôle à jouer : les déchets récoltés à Marseille viennent surtout d'eux*", expose Megan, membre de l'association en pointant du doigt les déchets récupérés par les bénévoles et présentés au stand.

Naturoscope fait partie des quinze structures qui portent la campagne inf'eau mer sur le littoral. Au stand, l'association fait (re) découvrir au public les espèces vivant sur les côtes marseillaises et en mer grâce à des imagiers et des flyers. "*On met aussi un questionnaire en place pour connaître l'avis de chacun sur des sujets qui préoccupent : l'utilisation des douches publiques, la préservation de la posidonie… Les données sont ensuite transmises aux politiques publiques*", détaille Lison, de l'association. Pour elle, qui y est depuis plusieurs années, c'est une action qui "*a du sens mais elle intéresse les personnes déjà sensibles à ces questions. On n'hésite pas à aller vers les gens qui ne viennent pas. Ce qui nous pousse à le faire, c'est que quand on connaît quelque chose, on va plus le protéger.*"

> « Quand on connaît quelque chose, on va plus le protéger. »
> LISON, MEMBRE DE NATUROSCOPE

Cet été, un sujet préoccupe particulièrement : la protection de la posidonie, cette plante marine "*retirée des plages l'été car elle est jugée sale. Mais il faut la laisser : elle est protégée et 80 % des espèces ici en dépendent*", soutient Lison.

Pour cette mère de famille originaire de Strasbourg qui vient à Marseille l'été, la campagne est "*une bonne idée, notamment pour les enfants. On a appris ce qu'était la posidonie. Pour les adultes, par contre, je pense que c'est trop tard*".

Célia SODDU